



Municipalité
de
1081 Montpreveyres

Extrait des décisions de la séance de la Municipalité – No 41

Séance du 6 décembre 2021 – ouverte à 16h30 et levée à 20h30

Présidence	M. Philippe Thévoz, syndic
Secrétaire	Mme Vitalia Torny, secrétaire municipale
Municipalité présente	Mme et MM. Philippe Thévoz, syndic, Carol Gachet, vice-syndique et Claude Küng et Mathieu Villet, municipaux

Personne excusée

ADMINISTRATION GENERALE

Personnel communal

Augmenter au 1^{er} janvier 2022 le taux d'activité de M. Jérémie Aubert, employé communal, passant de 80 % à 100 %

Statistiques

Transmettre la statistique trimestrielle de la construction (4^{ème} trimestre 2021)

DOMAINES ET BATIMENTS

Bâtiments communaux

Immeuble « Les Vernettes », rue du Village 8-10

Administration communale - Procéder au changement du compteur d'eau chaude

TRAVAUX

Service de l'urbanisme

Demander au propriétaire M. Joël Carron une procédure de demande de permis de construire concernant le projet d'installation de panneaux solaires incluant une réfection partielle de la toiture et dispenser ledit projet d'enquête publique

Dispenser d'autorisation l'installation solaire ne nécessitant pas d'autorisation de construire qui répond à l'article 18a al. 1 LAT – Propriété de Mme et M. Nathalie Ganguillet et Philippe Thévoz

CAMAC no 194779 – Propriété de Mme et M. Lydwine et François Sage, parcelle 188, pour la réfection de la couverture et pose de 12 m² de panneaux solaires thermiques, délivrer le permis d'habiter aux propriétaires

CAMAC no 206580 – Propriété de Mme et MM. Katia et Fabrice Weber, Gerardo Barile, copropriétaires, parcelle 335 en PPE pour l'installation d'un abri télescopique pour terrasse (Lot A et lot B), délivrer le permis d'habiter ou d'utiliser aux copropriétaires

CAMAC no 191361 – Propriété de Mme et M. Karine et Julien Epiney, parcelle 74, pour la construction d'une piscine chauffée, pompe à chaleur, délivrer le permis d'utiliser aux propriétaires

Routes

Répondre à Mme Corinne Amiguet par rapport à sa demande concernant les démarches que la Municipalité veuille bien entreprendre afin de sécuriser l'arrêt de bus « Riau Graubon » et la traversée de la Route de Berne (RC601), qu'en l'état actuel des travaux, le projet de sécurisation de la route du Riau et arrêts de bus « Riau Graubon » et « Balances » feront l'objet d'une procédure de marchés publics qui sera publié dans la Feuille des Avis Officiels (FAO) du 10 décembre 2021. Ces travaux seront soumis à l'obtention de l'accord du Conseil général et feront l'objet d'une enquête publique. La Municipalité espère que les travaux de sécurisation seront réalisés entre 2022 et 2023.

Santé publique

Pandémie de coronavirus

Ne pas procéder à l'affichage du port du masque obligatoire dans les zones de fortes affluences, car aucune zone n'a été déterminée à forte influence sur son territoire communal

Au nom de la Municipalité
Le Syndic
Philippe Thévoz



La Secrétaire
Vitalia Torny